

REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Service de l'aménagement du territoire

Analyse de la situation : Evolution de l'implantation des centres commerciaux et du degré d'approvisionnement (alimentaire et non alimentaire) des communes

Etat : 2 septembre 2004

ECOSCAN SA
Bvd de Grancy 1
1001 Lausanne
Tél. 021 6134477

SAT-NE Centres commerciaux et degré d'approvisionnement

Analyse de l'évolution de l'implantation des centres commerciaux et du degré d'approvisionnement (alimentaire et non alimentaire) des communes

Table des matières :

A. Introduction	3
A1. Objectifs de l'étude	3
A2. Définitions	4
A3. Données de base	5
B. Analyse de la situation de référence en 1995 : surface de vente totale	6
B1. Types de commerces et surface de vente totale	6
B2. Comparaison intercantonale : degré d'approvisionnement par type de commerce	7
B3. Profil du degré d'approvisionnement du canton de Neuchâtel par type de commerce	8
B4. Comparaison intercantonale : alimentaire et non alimentaire	9
B5. Degré d'approvisionnement par commune	10
B6. Carte no 1 : Degré d'approvisionnement des communes neuchâteloises	11
C. Analyse de la situation de référence en 1995 : surface alimentaire	12
C1. Distribution des surfaces alimentaires du canton de Neuchâtel en comparaison suisse	12
C2. Comparaison intercantonale : degré d'approvisionnement par type de commerce	13
C3. Comparaison intercantonale : répartition par type de commerce	14
C4. Comparaison intercantonale : degré d'approvisionnement du commerce de détail spécialisé	15
C5. Profil du degré d'approvisionnement du canton de Neuchâtel par type de commerce	16
C6. Comparaison intercantonale : part des surfaces de vente en alimentaire	17
C7. Degré d'approvisionnement par commune	18
C8. Carte no 2 : Degré d'approvisionnement alimentaire des communes neuchâteloises	19

Analyse de l'évolution de l'implantation des centres commerciaux et du degré d'approvisionnement (alimentaire et non alimentaire) des communes

Table des matières (suite) :

D. Evolution de la situation entre 1985 et 2001	20
D1. Evolution du nombre d'établissements dans le commerce de détail	20
D2. Carte no 3 : Evolution du nombre d'établissements entre 1985 et 2001	21
D3. Evolution du nombre d'emplois dans le commerce de détail	22
D4. Carte no 4 : Evolution des emplois dans le commerce de détail entre 1985 et 2001	23
E. Analyse de la situation des centres commerciaux	24
E1. Part des centres commerciaux et évolution des surfaces de vente entre 1995 et 2003	24
E2. Carte no 5 : Situation et surfaces de vente des centres commerciaux	25
F. Conclusions	26

A. Introduction

A1. Objectifs de l'étude

Objectifs de l'étude :

Produire un tableau de bord sur l'évolution et l'état du commerce de détail dans le canton de Neuchâtel.

L'étude décrira l'état de la situation et l'évolution passée du degré d'approvisionnement de la population neuchâteloise (voir définition ci-dessous) et de la situation des centres commerciaux (petits et grands commerces, petits et grands supermarchés, hypermarchés - voir définition sous A2). L'analyse distinguera la surface de vente totale du commerce de détail et la surface de vente alimentaire.

L'analyse se divise en trois parties :

- a) Une analyse des données de base du recensement fédéral des entreprises de 1995 (surface de vente totale - fiches B, surface alimentaire - fiches C);
- b) Une analyse des données des recensements des entreprises de 1985 à 2001 pour estimer les évolutions passées du commerce de détail (fiches D : nombre d'établissements et nombre d'emplois);
- c) Une analyse des données de la situation actuelle des super- et hypercentres dans le canton, basé sur l'enquête effectuée par le Service d'aménagement du territoire du canton de Neuchâtel (fiches E).

Données de base :

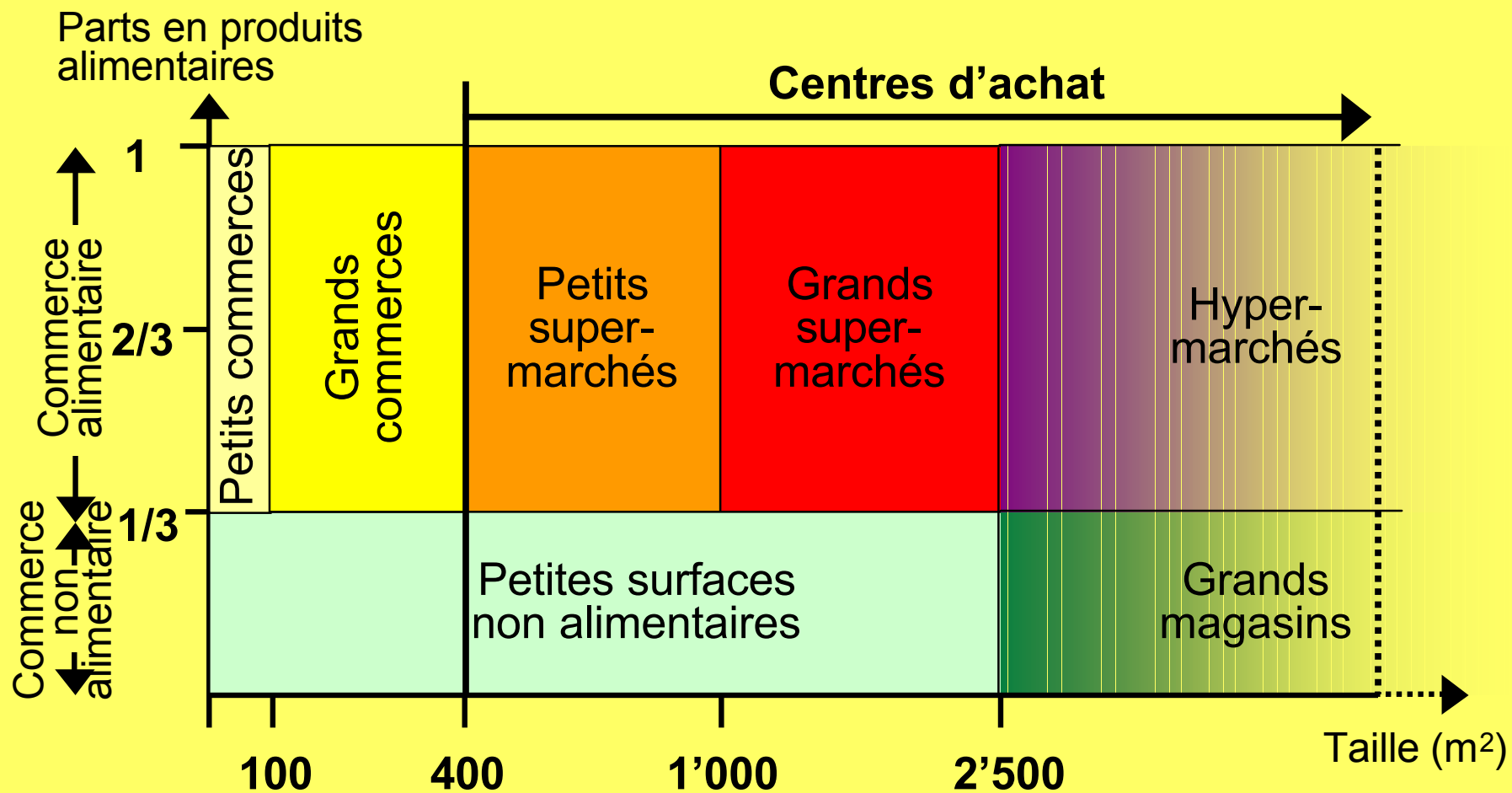
Seul le recensement fédéral des entreprises de 1995 a évalué les surfaces de vente totale et alimentaire du commerce de détail. Le recensement plus ancien de 1985 ne contenait pas ces paramètres. Les recensements intermédiaires effectués par l'OFS se concentraient sur les paramètres du nombre d'établissements, du nombre d'entreprises et du nombre d'emplois. Ces recensements peuvent donc donner une indication générale de l'évolution du secteur, mais pas de détail. Il faudrait attendre le recensement fédéral de 2005 avant de pouvoir faire un bilan complet de l'évolution du commerce de détail. L'enquête effectuée par le SAT-NE vient compléter les données sur les super- et hypermarchés. Elles permettent d'évaluer l'évolution dans ce segment particulier du commerce de détail.

Définitions :

Le degré d'approvisionnement est défini comme la surface de vente (alimentaire, non alimentaire ou totale) divisée par le nombre d'équivalents-habitants (EQH). Le nombre d'équivalents-habitants est défini comme la somme de la population résidente et du **nombre d'emplois**. La définition fédérale donne autant d'importance aux résidents qu'aux emplois, en estimant que les achats sont souvent effectués au lieu de travail et non au lieu de domicile. De plus, elle permet de corriger le degré d'approvisionnement en tenant compte des mouvements pendulaires.

A. Introduction

A2. Définitions



A. Introduction

A3. Données de base

Office fédéral de la statistique

Recensement fédéral des entreprises RFE 1985



Recensement complémentaire 1991



Tous les 10 ans

Recensement fédéral des entreprises RFE 1995



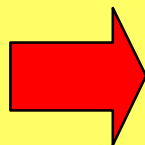
Recensement complémentaire 1998



Recensement complémentaire 2001

Etablissements,
employés

Etablissements,
employés,
surface de vente,
surface food



Données cantonales

Statistique cantonale de la population



Enquête cantonale :
Centres commerciaux
2004



Analyse de la situation

Centres commerciaux

Degré
d'approvisionnement

B. Analyse de la situation de référence en 1995 : surface de vente totale

B1. Type de commerces et surfaces de vente totale

Analyse :

Trois types d'analyses ont été faites pour la situation de référence en 1995 :

1. Comparaison intercantonale sur le degré d'approvisionnement total pour 12 catégories principales du commerce de détail (B2) et pour la répartition entre la surface de vente alimentaire et non alimentaire (B4).
2. Comparaison entre le degré d'approvisionnement du canton de Neuchâtel et la moyenne suisse pour les 12 catégories principales du commerce de détail : profil neuchâtelois du commerce de détail (B3).
3. Comparaison du degré d'approvisionnement entre les districts et les communes du canton de Neuchâtel (B5 et B6).

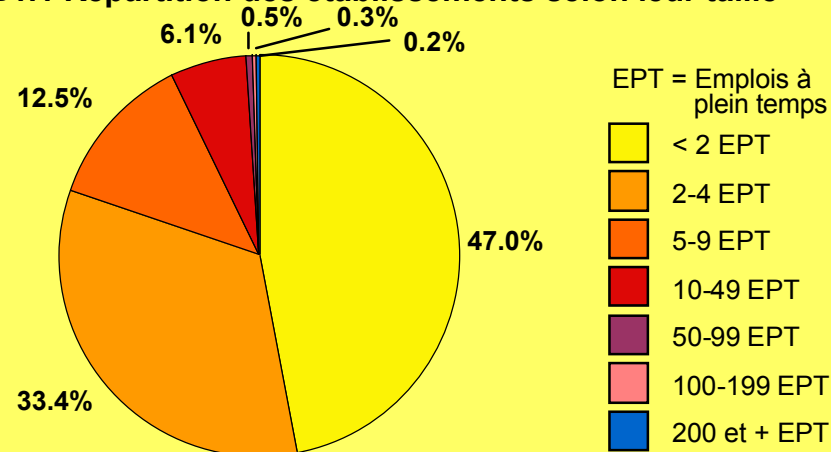
Données de base :

- Office fédéral des statistiques : Recensement fédéral des entreprises RFE 1995. Commerce de détail (branche 52). Données sur les surfaces totales de vente par branche d'activité et par canton.
- Les regroupement en 12 catégories ont été faites dans le cadre de cette étude, selon la logique commerciale des centres commerciaux.

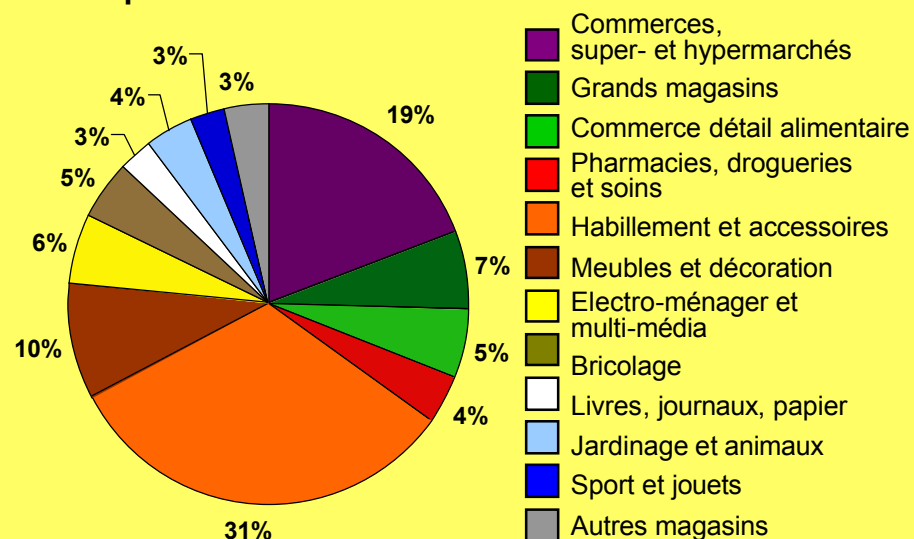
Diagnostic :

- Pour le commerce de détail en 2001, la taille la plus fréquente des établissements était la suivante : < 2 EPT - 48% des établissements, 2 - 4 EPT : 33%, 5 - 9 EPT : 12%, 10 - 49 EPT : 6%, 50 - 99 EPT : 1% (7 établissements), 100-199 EPT : 4 établissements et > 200 EPT : 3 établissements (EPT = emploi plein temps) (B1.1).
- Le degré d'approvisionnement en surface de vente totale du canton de Neuchâtel est nettement meilleure que la moyenne suisse (B2). Elle approche Basel-Stadt et Lucerne, ainsi que les deux cantons touristiques Valais et Grisons.
- Le profil neuchâtelois montre que le secteur de l'habillement et des accessoires (y.c. l'horlogerie) se situe nettement au-dessus de la moyenne suisse (+240%). Les autres secteurs se situant au-dessus de la moyenne suisse sont les super- et hypermarchés, les pharmacies, drogueries et soins, le bricolage, ainsi que le jardinage. Les seuls secteurs plutôt faibles sont les grands magasins et les articles de sports et jouets (B3).

B1.1 Répartition des établissements selon leur taille

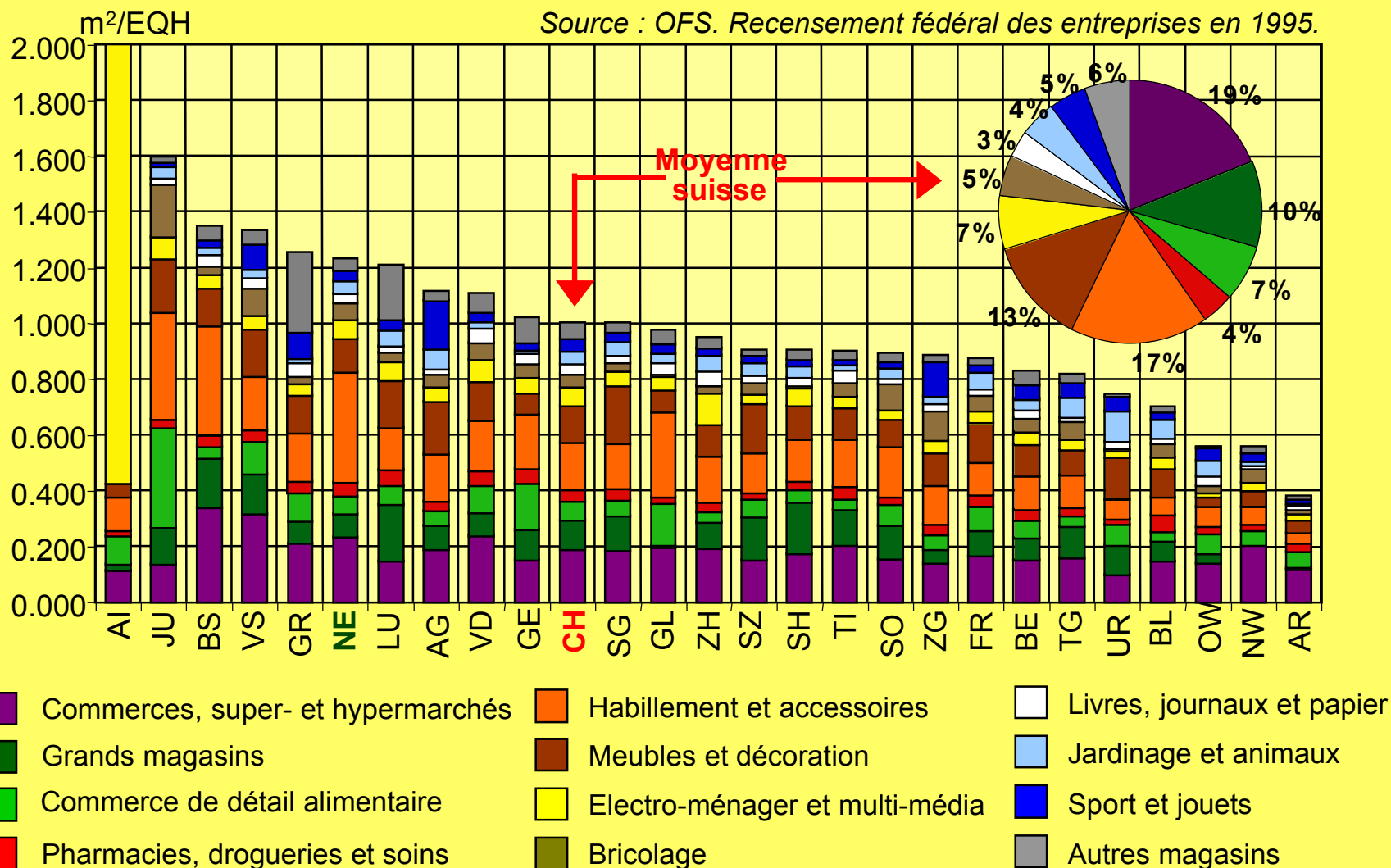


B1.2 Répartition des surfaces de vente



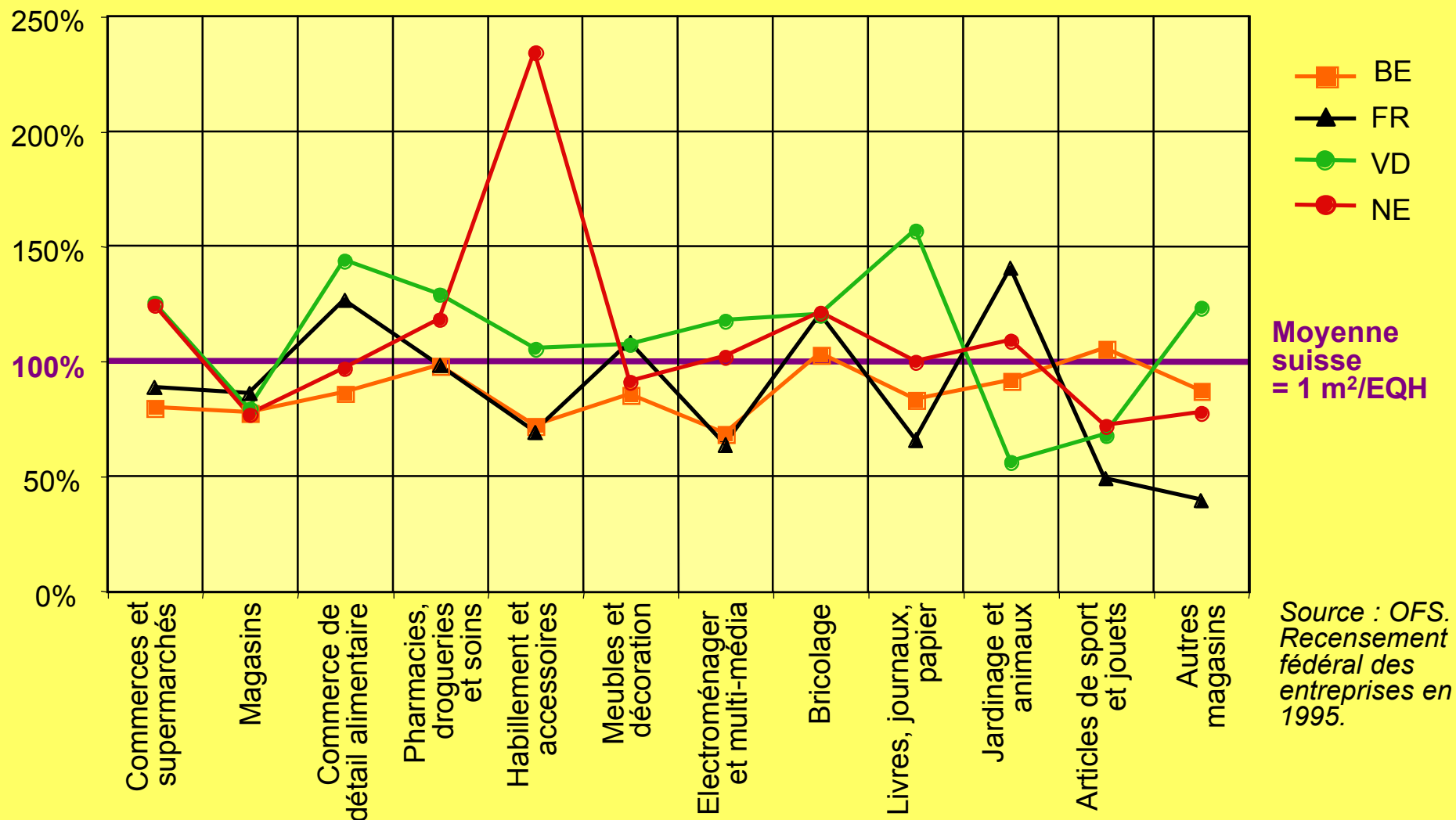
B. Analyse de la situation de référence en 1995 : surface de vente totale

B2. Comparaison intercantonale : degré d'approvisionnement par type de commerce



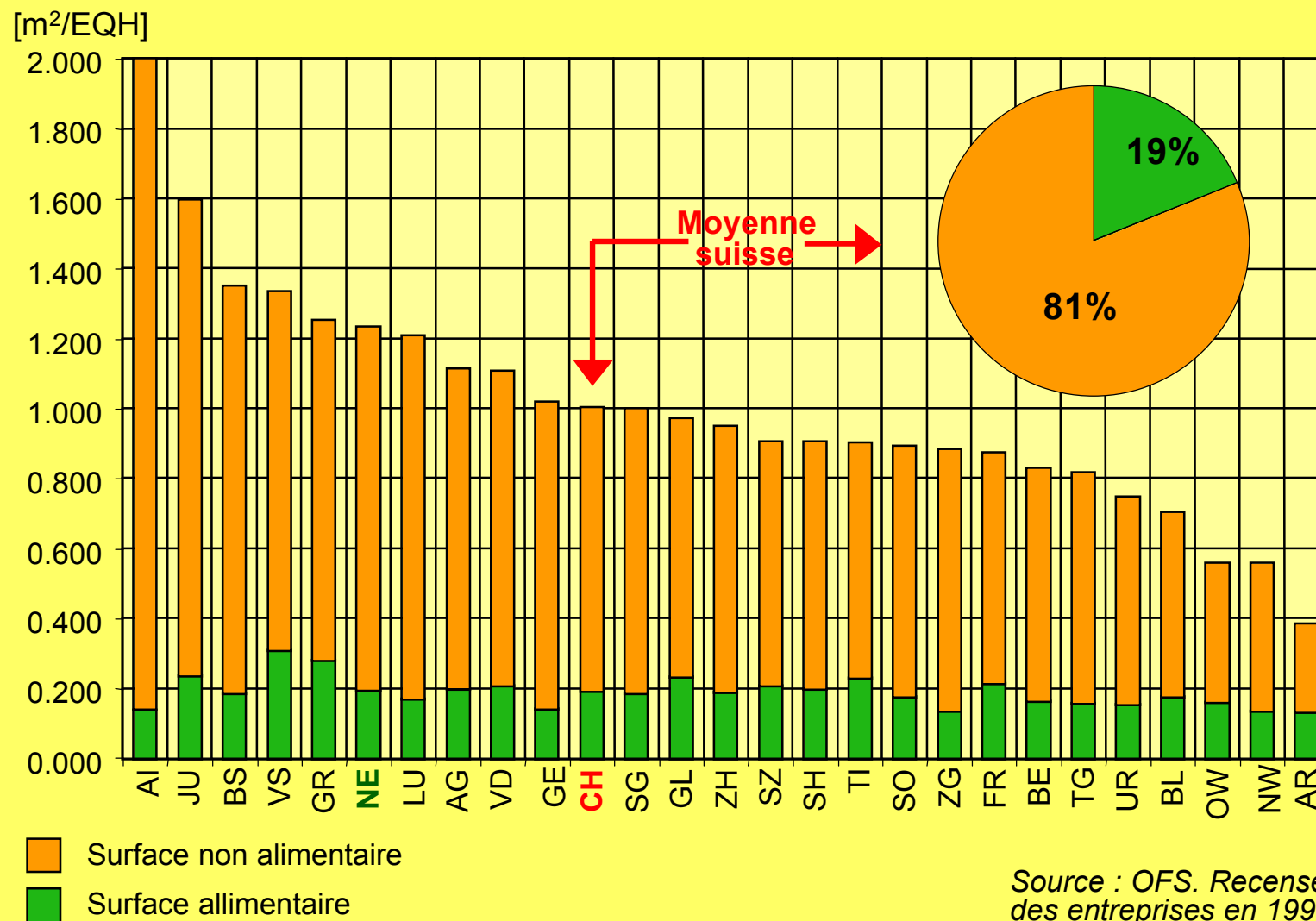
B. Analyse de la situation de référence en 1995 : surface de vente totale

B3. Profil du degré d'approvisionnement du canton de Neuchâtel par secteur de commerce



B. Analyse de la situation de référence en 1995 : surface de vente totale

B4. Comparaison intercantonale : alimentaire et non alimentaire



B. Analyse de la situation de référence en 1995 : surface de vente totale

B5. Degré d'approvisionnement total par commune

Analyse :

Le degré d'approvisionnement total a été calculé commune par commune pour l'état de référence en 1995. Les moyennes des 6 districts, des 3 principales villes et du canton ont été présentées sur le graphique B5.1.

Les mêmes données ont servi de base à l'élaboration de la courbe classée (B5.2) et de la carte B6.

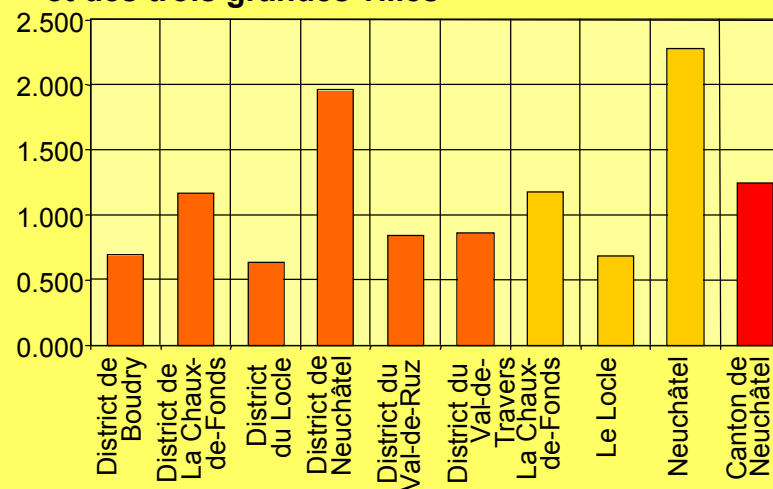
Données de base :

- Office fédéral des statistiques : Recensement fédéral des entreprises RFE 1995. Commerce de détail (branche 52). Données sur les surfaces totales de vente par commune.
- Office cantonal de statistique : Recensement de la population et des emplois 1995.

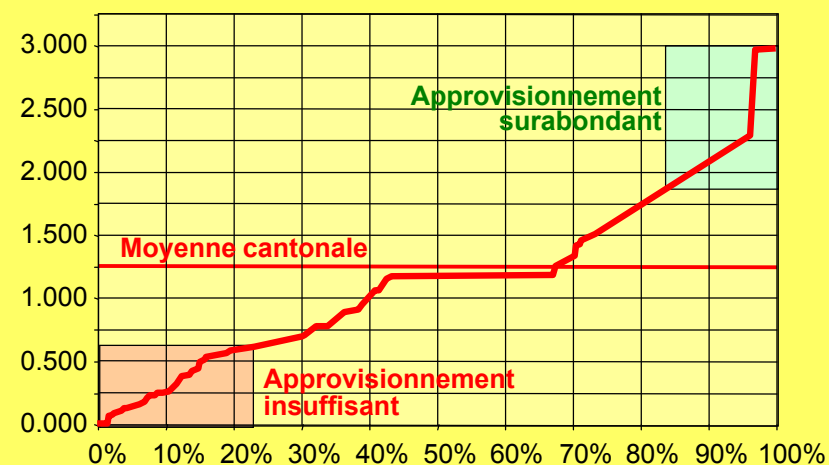
Diagnostic :

- Les trois principales villes déterminent largement le degré d'approvisionnement total de leurs districts respectifs. La ville et le district de Neuchâtel ont un degré d'approvisionnement nettement supérieur (presque le double) à la moyenne cantonale. La ville et le district de La Chaux-de-Fonds ont un degré d'approvisionnement égal à la moyenne cantonale. Viennent ensuite les districts de Val-de-Ruz et du Val-de-Travers. Les deux districts de Boudry et du Locle ont un degré d'approvisionnement de moitié inférieure à la moyenne cantonale (B5.1).
- La courbe classée (B5.2) montrent qu'environ 22% de la population ont un degré d'approvisionnement insuffisant (inférieure à la moitié de la moyenne cantonale). 11 communes, représentant 1.52% de la population, n'ont pas de magasin du tout.
- A l'autre extrême, environ 17% de la population a un degré d'approvisionnement nettement au-dessus de la moyenne (plus de 1.5 fois).
- La carte B6 montre les différences du taux d'approvisionnement total pour toutes les communes.

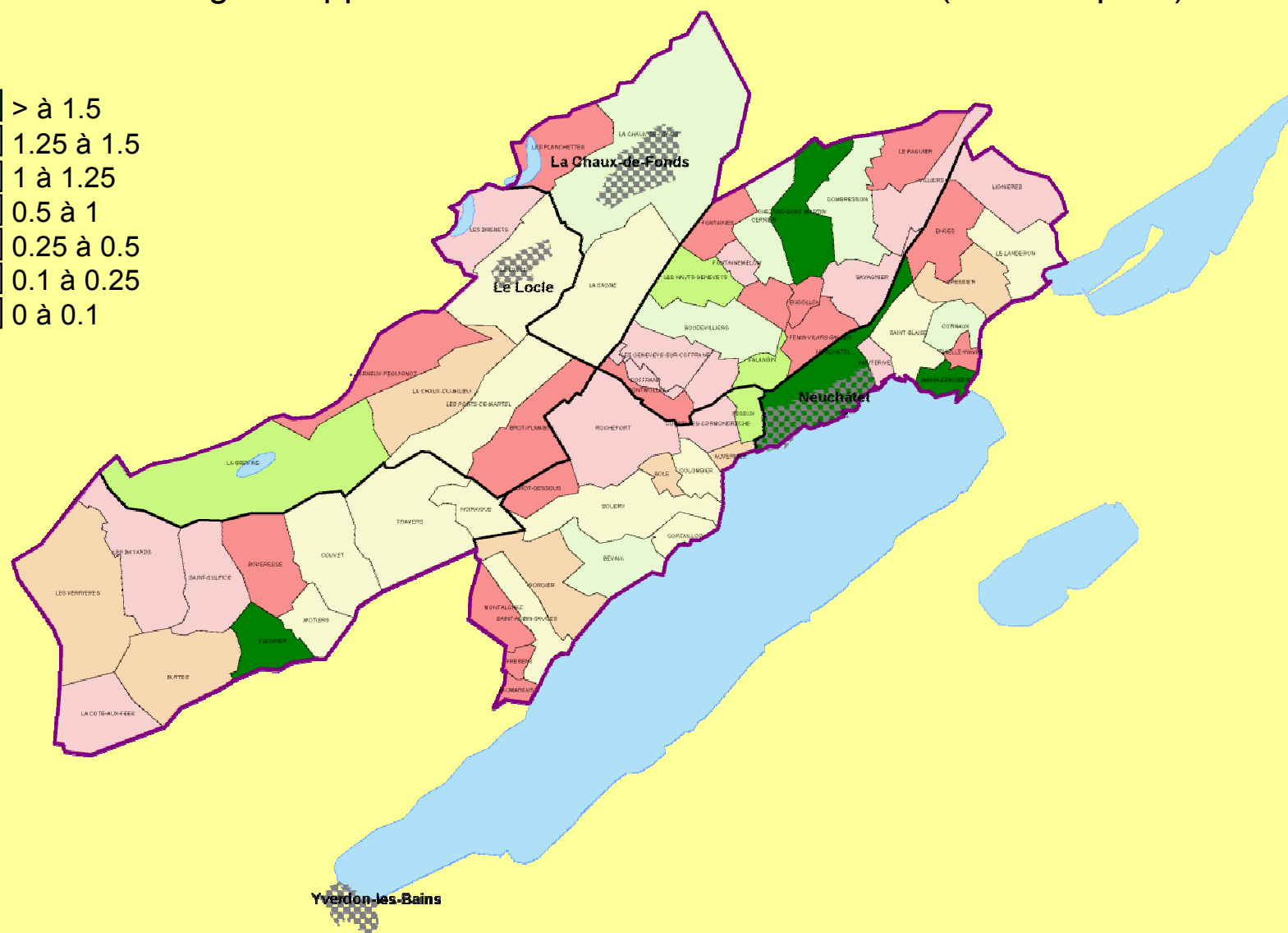
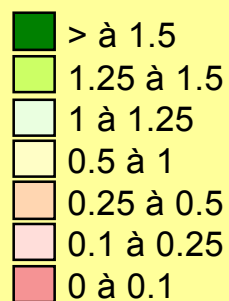
B5.1 Degré d'approvisionnement total des districts et des trois grandes villes



B5.2 Courbe classée du degré d'approvisionnement total



B6. Degré d'approvisionnement total 1995 en m2 / (hab.+emplois)



C. Analyse de la situation de référence en 1995 : surface alimentaire

C1. Distribution des surfaces alimentaires du canton de Neuchâtel en comparaison suisse

Analyse :

Trois types d'analyses ont été faites pour la situation de référence en 1995 :

1. Comparaison intercantonale sur le degré d'approvisionnement « alimentaire » pour 6 catégories du commerce de détail (C2), la répartition des surfaces de vente (C3), ainsi que le commerce de détail spécialisé (C4) et le pourcentage de surface de vente en alimentaire (C6).
2. Comparaison entre le degré d'approvisionnement du canton de Neuchâtel et la moyenne suisse pour les 6 catégories du commerce de détail alimentaire : profil neuchâtelois du commerce de détail (C5).
3. Comparaison du degré d'approvisionnement « alimentaire » entre les districts et les communes du canton de Neuchâtel (C7 et C8).

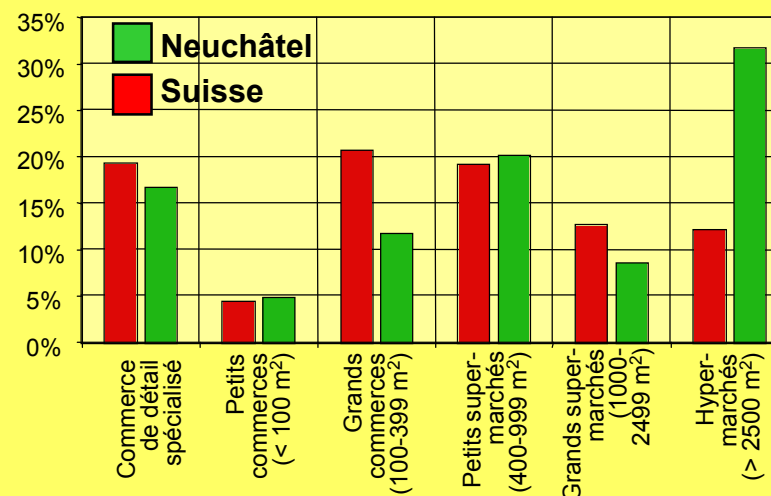
Données de base :

- Office fédéral des statistiques : Recensement fédéral des entreprises RFE 1995. Commerce de détail (branche 52). Données sur les surfaces alimentaires de vente par branche d'activité et par canton.

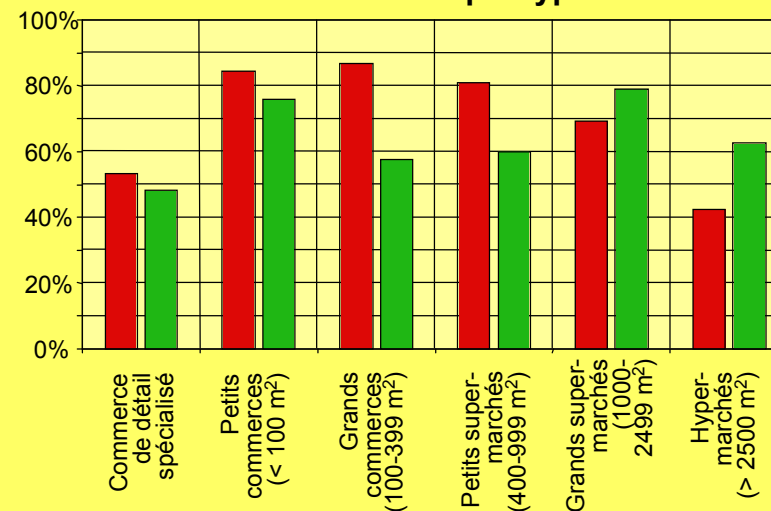
Diagnostic :

- La figure C1.1 montre la part très importante des hypermarchés (2.6 fois plus importante que la moyenne suisse). Les grands supermarchés, les grands commerces, ainsi que dans une moindre mesure le commerce de détail spécialisé, sont moins représentés (voir aussi C5).
- La stratégie des hypermarchés dans le canton de Neuchâtel se concentre plus fortement sur l'alimentaire que la moyenne suisse (C1.2). Elles concurrencent ainsi directement les petits et grands commerces, ainsi que les petits supermarchés, qui ont une part d'alimentaire moins grande que la moyenne suisse.
- Le degré d'approvisionnement en surfaces alimentaires du canton de Neuchâtel correspond exactement à la moyenne suisse, même si la répartition entre les différents commerces est très différente (C2).
- Neuchâtel connaît la concentration la plus forte en hyper- et supermarchés de Suisse, soit 60%, alors que la moyenne suisse est de 42% (C3, C5). La figure C3 montre que cette part élevée se fait au détriment du commerce de détail spécialisé (boulangeries, boucheries, laiteries, etc.).
- Neuchâtel connaît un degré d'approvisionnement par le commerce de détail spécialisé moins importante que la moyenne suisse, notamment pour les boucheries, les laiteries et les boissons (C4).
- La part de surfaces de vente alimentaire est inférieure à la moyenne suisse (C6).

C1.1 Répartition des surfaces alimentaires par commerce

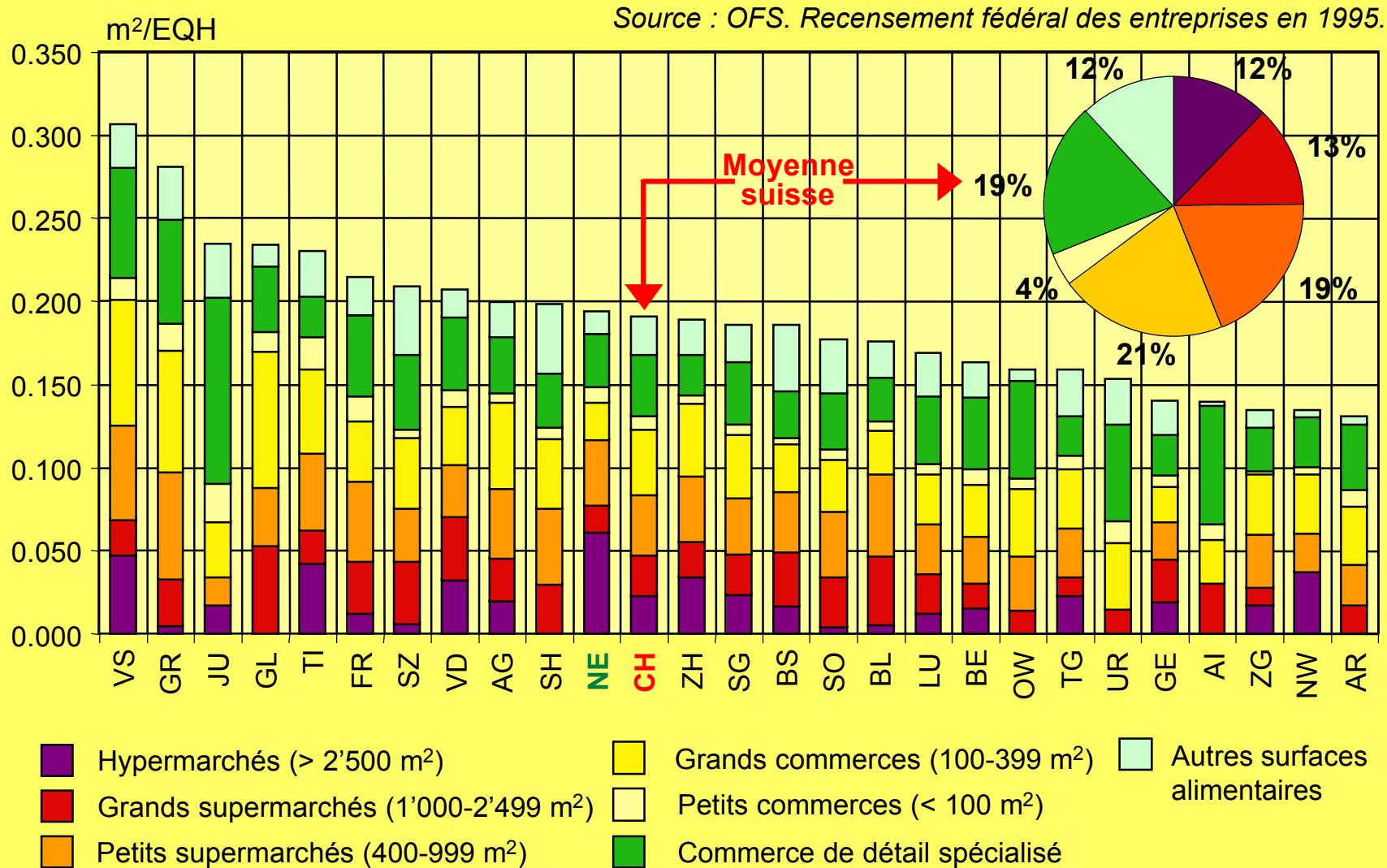


C1.2 Part de surface alimentaire par type de commerce



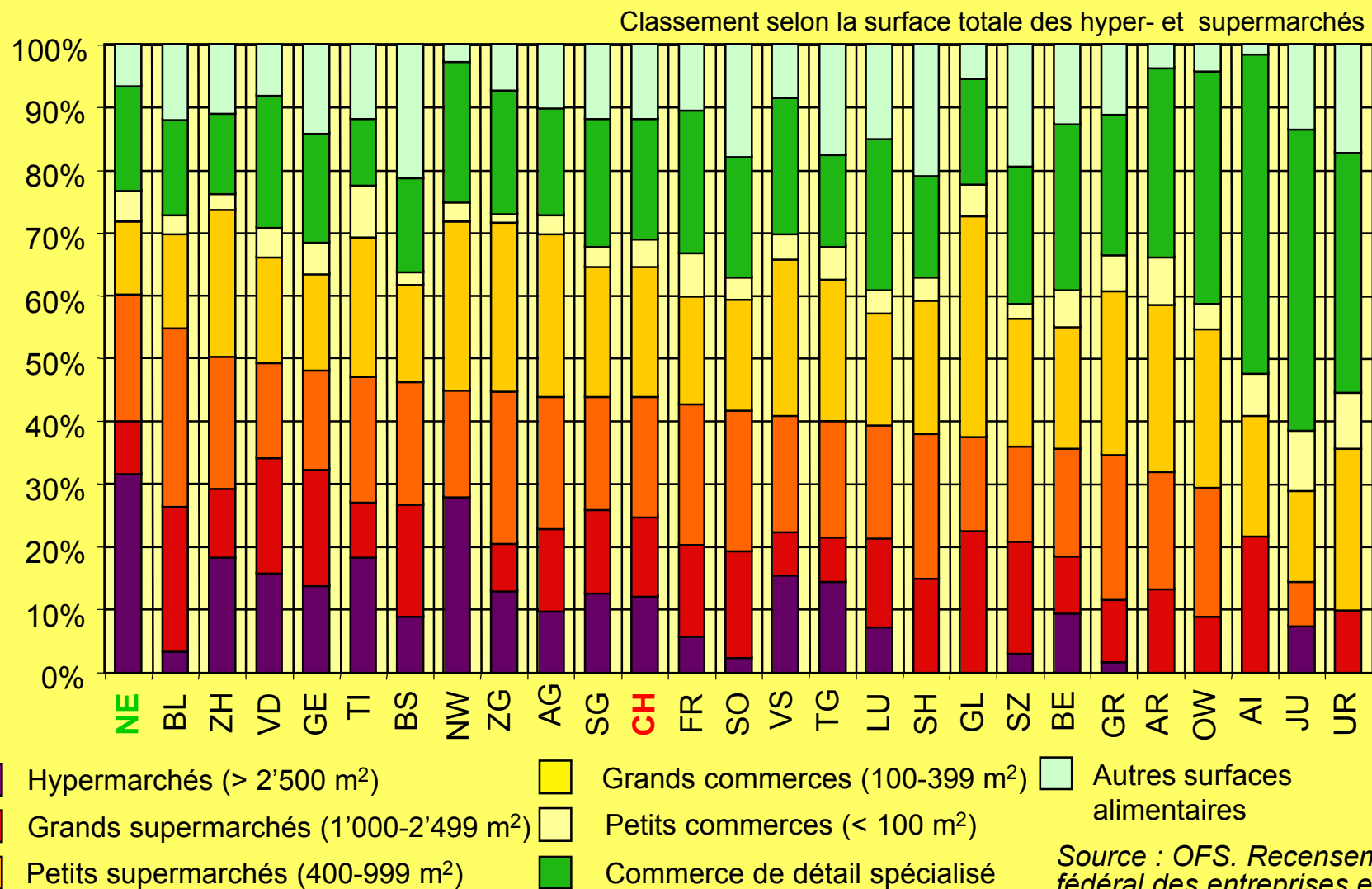
C. Analyse de la situation de référence en 1995 : surface alimentaire

C2. Comparaison intercantonale : degré d'approvisionnement par type de commerce



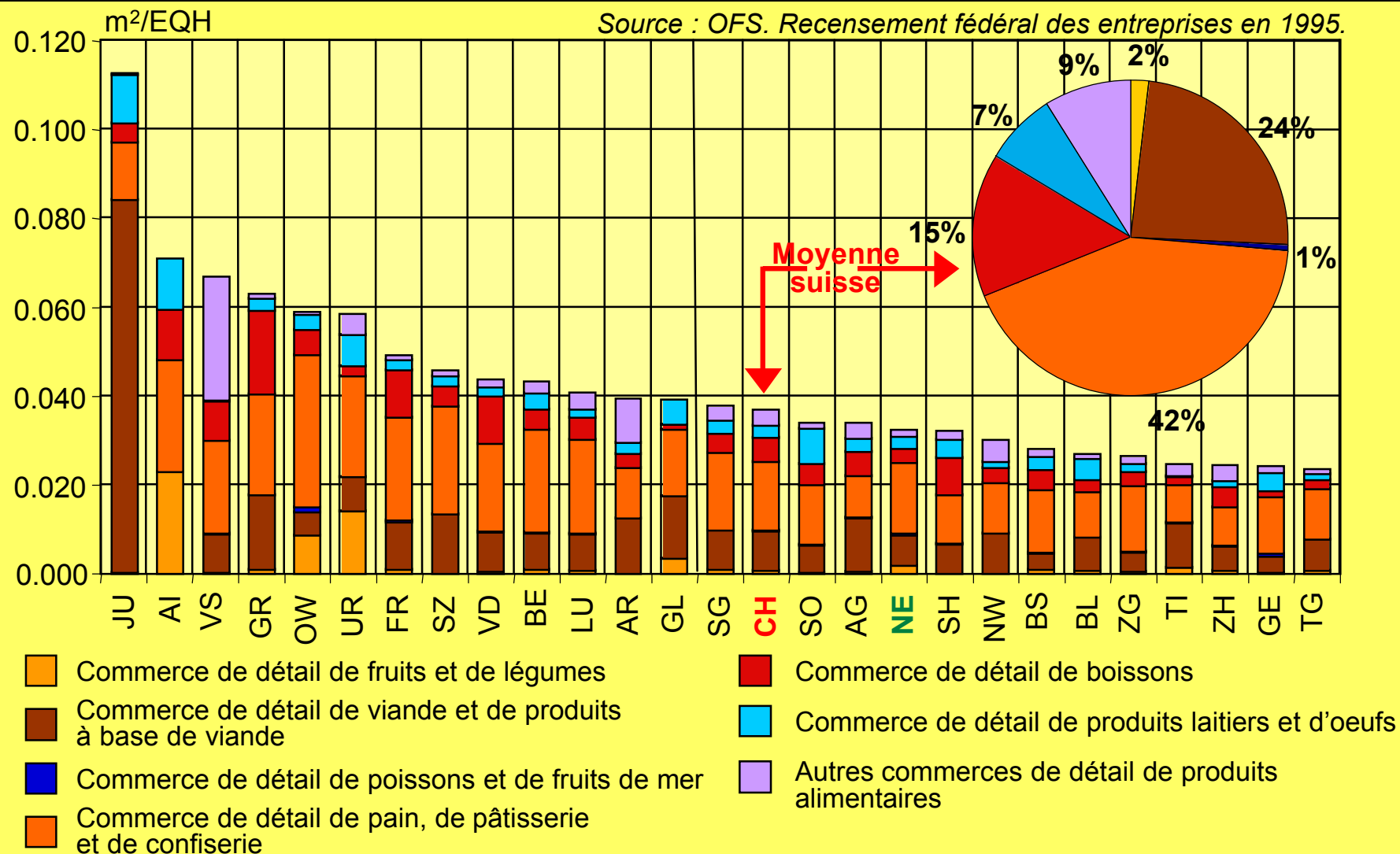
C. Analyse de la situation de référence en 1995 : surface alimentaire

C3. Comparaison intercantonale : répartition par type de commerce



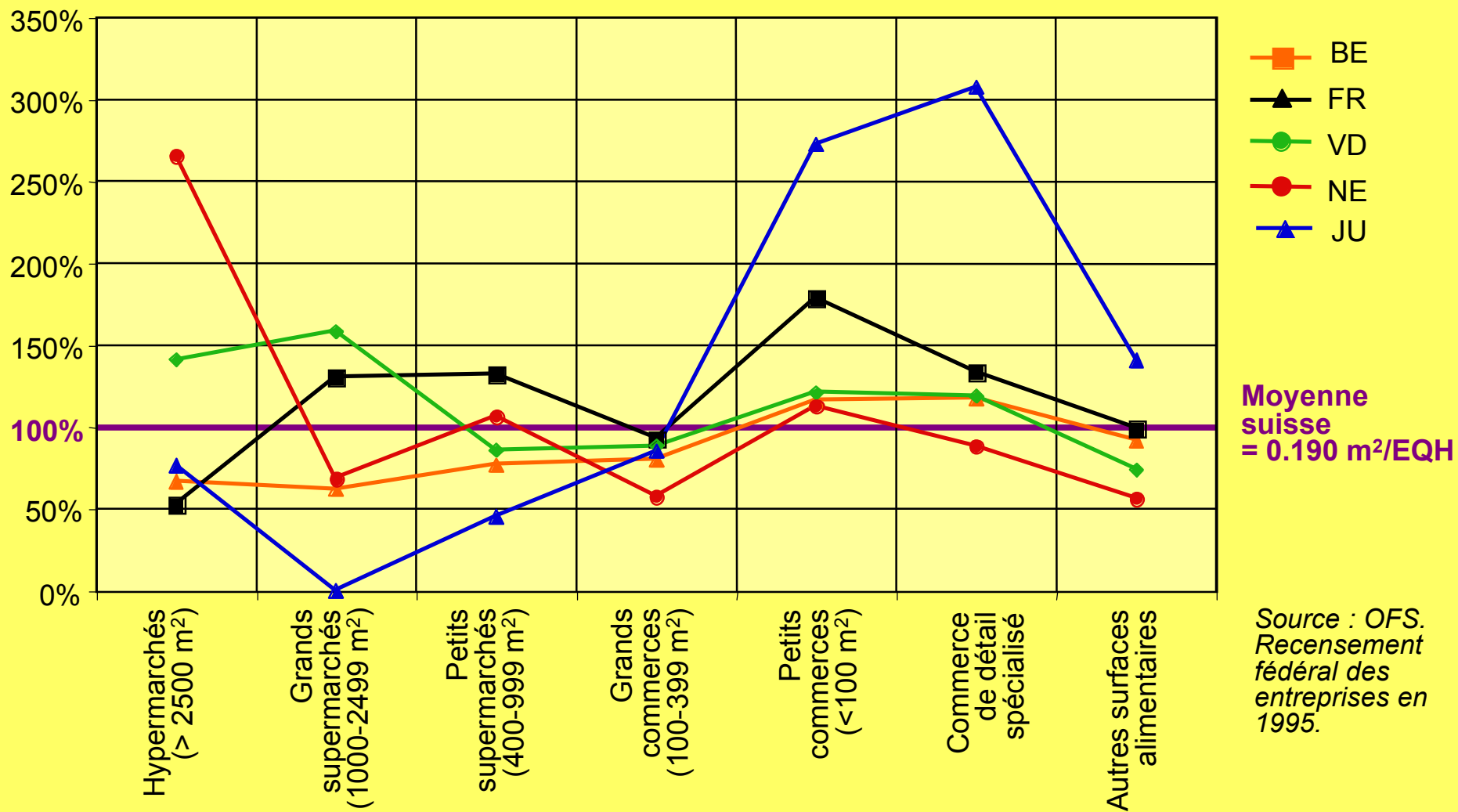
C. Analyse de la situation de référence en 1995 : surface alimentaire

C4. Comparaison intercantonale : degré d'approvisionnement du commerce spécialisé



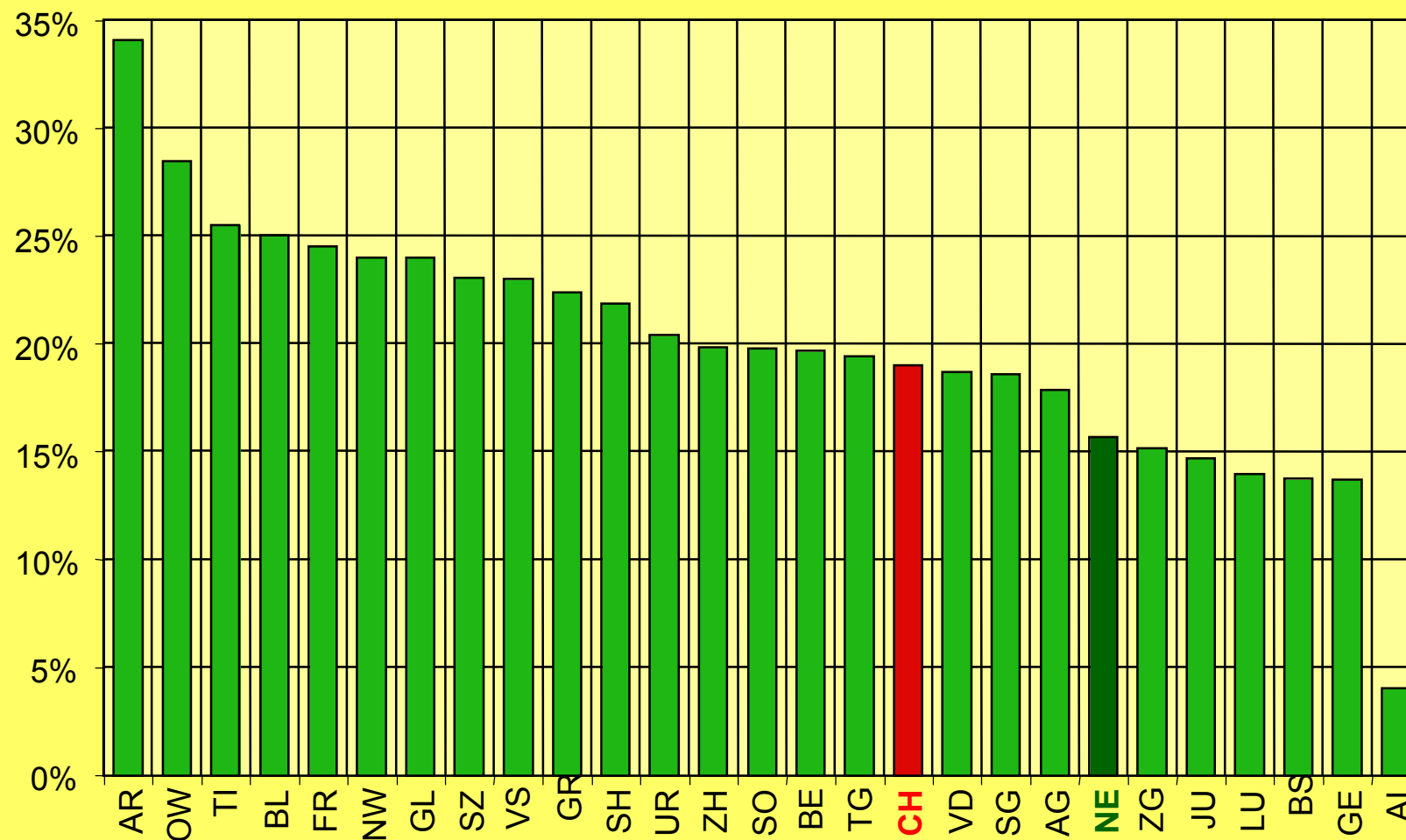
C. Analyse de la situation de référence en 1995 : surface alimentaire

C5. Profil du degré d'approvisionnement du canton de Neuchâtel par secteur de commerce



C. Analyse de la situation de référence en 1995 : surface alimentaire

C6. Comparaison intercantonale : part des surfaces de vente en alimentaire



Source : OFS. Recensement fédéral des entreprises en 1995.

C. Analyse de la situation de référence en 1995 : surface alimentaire

C7. Degré d'approvisionnement par commune

Analyse :

Le degré d'approvisionnement en surfaces alimentaires a été calculé commune par commune pour l'état de référence en 1995. Les moyennes des 6 districts, des 3 principales villes et du canton ont été présentées sur le graphique C7.1. Les mêmes données ont servi de base à l'élaboration de la courbe classée (C7.2) et de la carte C8.

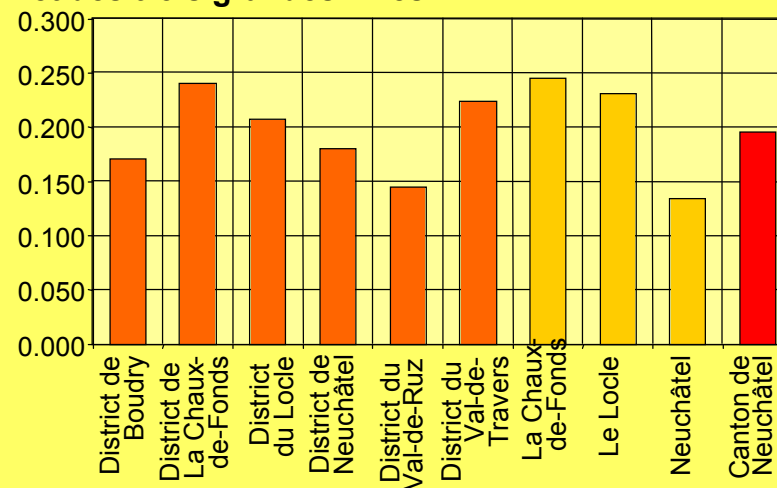
Données de base :

- Office fédéral des statistiques : Recensement fédéral des entreprises RFE 1995. Commerce de détail (branche 52). Données sur les surfaces totales de vente par commune.
- Office cantonal de statistique : Recensement de la population et des emplois 1995.

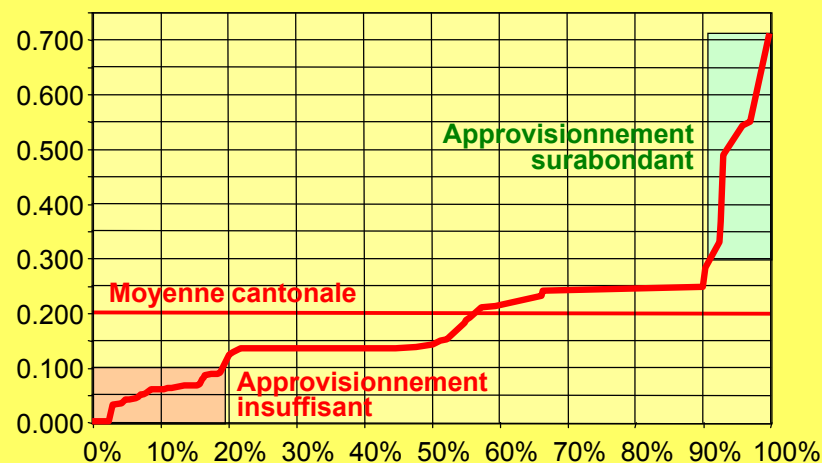
Diagnostic :

- Les différences entre le degré d'approvisionnement alimentaire sont nettement moins grandes que pour le degré d'approvisionnement total (voir B.5). La ville de Neuchâtel a un degré d'approvisionnement nettement inférieur à la moyenne cantonale et même inférieur au degré d'approvisionnement du district le plus mal classé (Val-de-Ruz). Le taux d'approvisionnement du district de Neuchâtel est plus élevé que celui de la ville, montrant la migration des grandes surfaces hors de la ville. Les taux d'approvisionnement des villes de la Chaux-de-Fonds et du Locle, ainsi que leurs districts respectifs, sont nettement supérieures à la moyenne cantonale. Le district de Boudry a un taux inférieur à la moyenne cantonale, alors que celui du Val-de-Ruz est nettement inférieure (C7.1).
- La courbe classée montre que près de 20% de la population ont un degré d'approvisionnement alimentaire insuffisant. Il leur faut donc aller en-dehors de la commune pour s'approvisionner. 15 communes, soit 2.4% de la population, n'ont plus de magasin alimentaire (C7.2).
- 70% de la population a un degré d'approvisionnement autour de la moyenne cantonale. 10% de la population ont un approvisionnement surabondant (jusqu'à trois fois la moyenne cantonale).
- La carte C8 montre le degré d'approvisionnement alimentaire commune par commune.

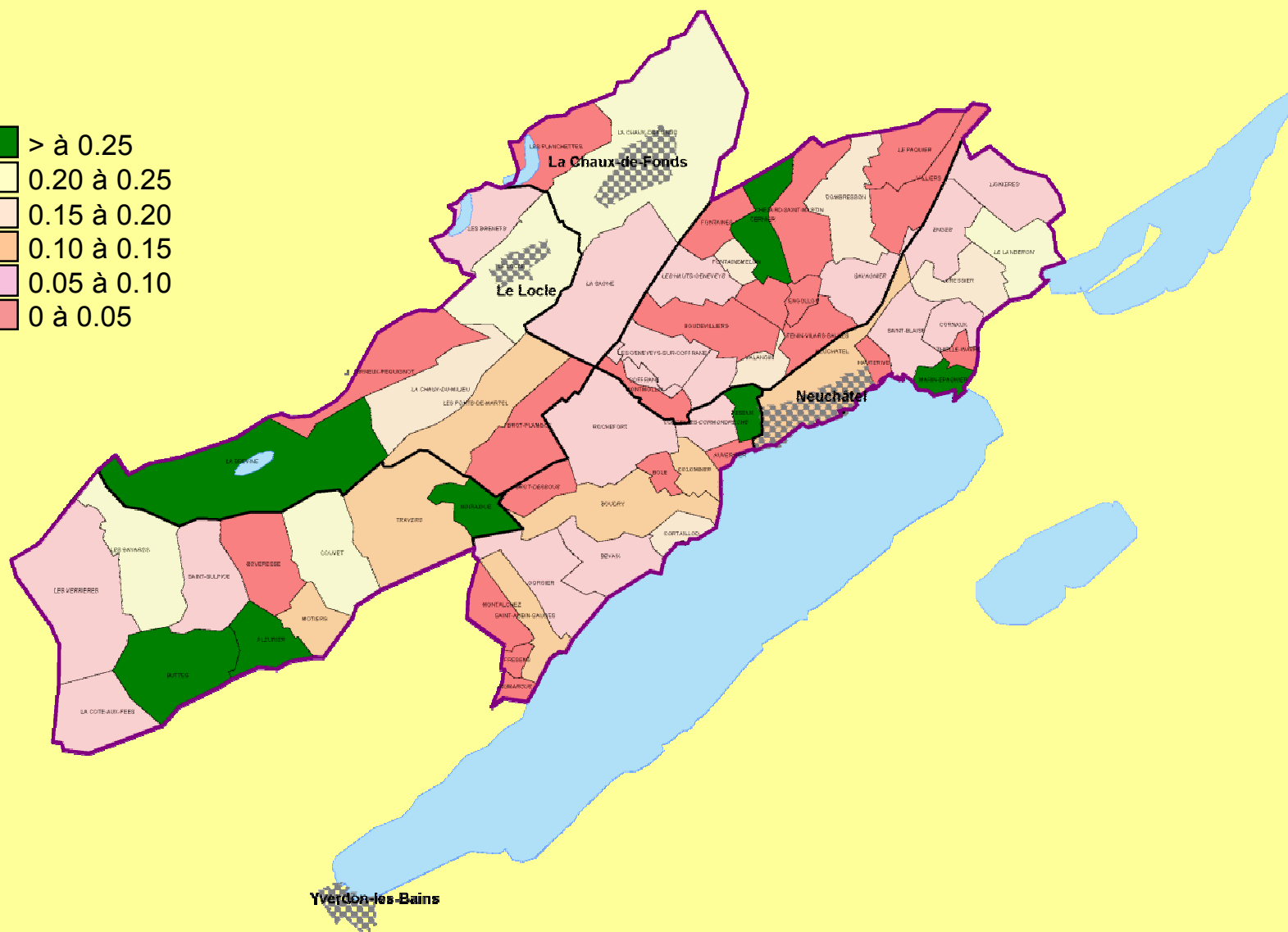
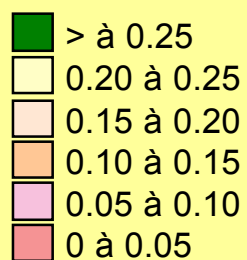
C7.1 Degré d'approvisionnement alimentaire des districts et des trois grandes villes



C7.2 Courbe classée du degré d'approv. alimentaire



C8. Degré d'approvisionnement alimentaire 1995 en m2 / (hab.+emplois)



D. Evolution de la situation entre 1985 et 2001

D1. Evolution du nombre d'établissements dans le commerce de détail

Analyse :

L'évolution du nombre d'établissements ne renseigne pas directement sur le taux d'approvisionnement de la population. Les surfaces de vente étant très concentrées sur un nombre réduit de super- et hypermarchés, cette évolution est plutôt l'expression d'une certaine diversité de la branche, notamment en petites entreprises.

Le nombre d'emplois par établissement était de 5.3 en 1985 et se situe aujourd'hui à 5.9, soit une augmentation de 10%. Il y a donc une certaine concentration dans le domaine.

L'analyse est faite à trois niveaux géographiques différents : le canton (D1.1), les districts (D.1.2) et les communes (D2).

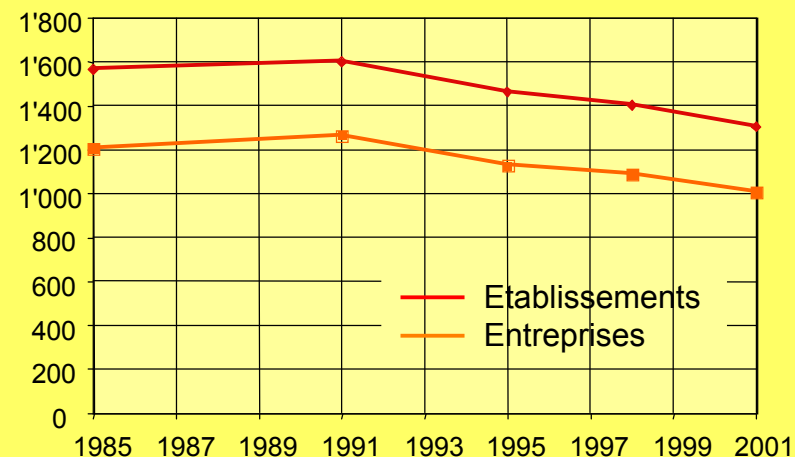
Données de base :

- Office fédéral des statistiques : Recensement des entreprises RE 1985, 1991, 1995, 1998, 2001. Commerce de détail (branche 52). Données sur le nombre d'établissements et d'entreprises par commune.

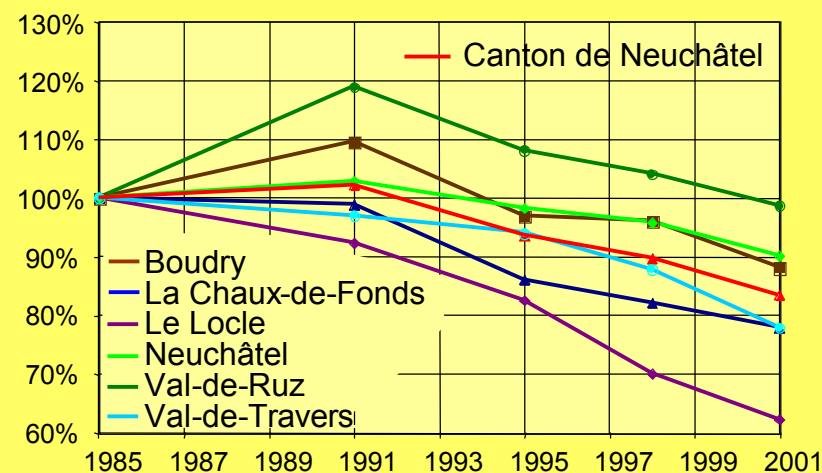
Diagnostic :

- Le nombre d'établissements et d'entreprises dans le secteur du commerce de détail a légèrement augmenté entre 1985 et 1991, puis a diminué régulièrement entre 1991 et 2001, d'environ 19% (D.1.1). On constate donc une disparition du nombre d'établissements dans l'ensemble du canton.
- La part du secteur du commerce de détail dans le secteur tertiaire a également diminué, passant de 26% à 20%.
- Cette évolution masque des disparités régionales assez fortes. Comparé à la moyenne cantonale, le district du Val-de-Ruz a fait nettement mieux, stabilisant le nombre de commerces sur une période de 16 années. Les districts de Boudry et de Neuchâtel ont fait légèrement mieux que la moyenne cantonale, avec une réduction de seulement 10% des établissements sur une période de 16 années, alors que le Val-de-Travers et La Chaux-de-Fonds ont un résultat en-dessous de la moyenne avec 20% d'établissements disparus. L'évolution du district du Locle est la moins bonne avec une disparition de 40% des établissements (D1.2).
- La carte D2 de la page suivante montre l'évolution par commune. A l'intérieur même des districts, l'évolution est très différenciée. Il y a nettement une concentration dans certains communes, alors que d'autres sont plus périphériques et connaissent des baisses importantes.

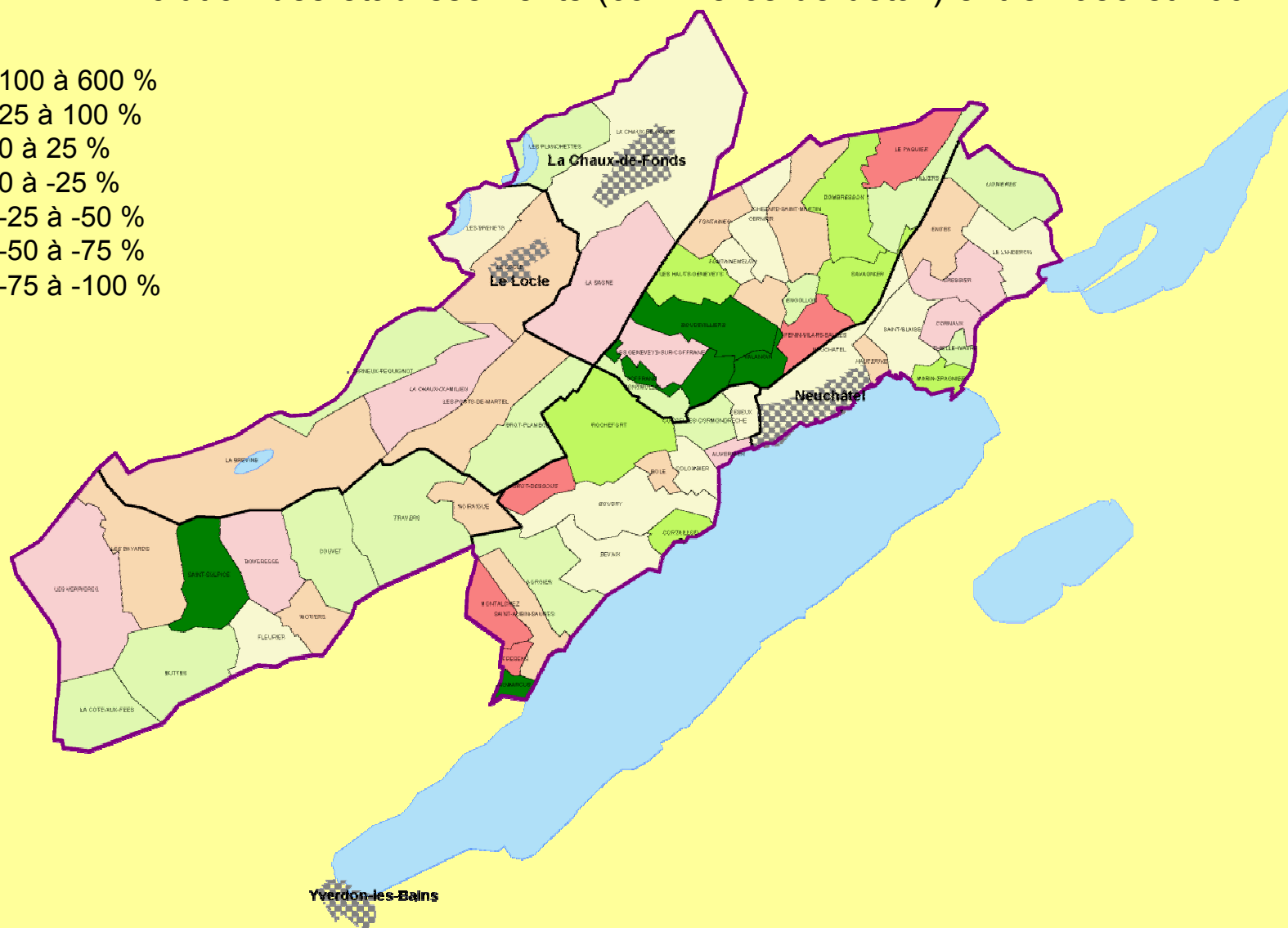
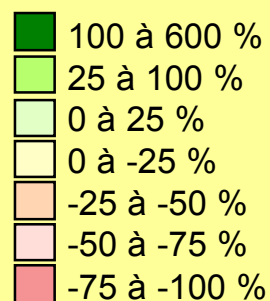
D1.1 Evolution du nombre d'établissements dans le canton



D1.2 Evolution relative du nombre d'établissements du commerce de détail par district



D2. Evolution des établissements (commerce de détail) entre 1985 et 2001



D. Evolution de la situation entre 1985 et 2001

D3. Evolution des emplois dans le commerce de détail

Analyse :

L'évolution du nombre d'emplois ne renseigne pas directement sur le taux d'approvisionnement de la population. Dans les grands super- et hypermarchés, il y a une meilleure rationalisation des opérations et des gains d'échelle.

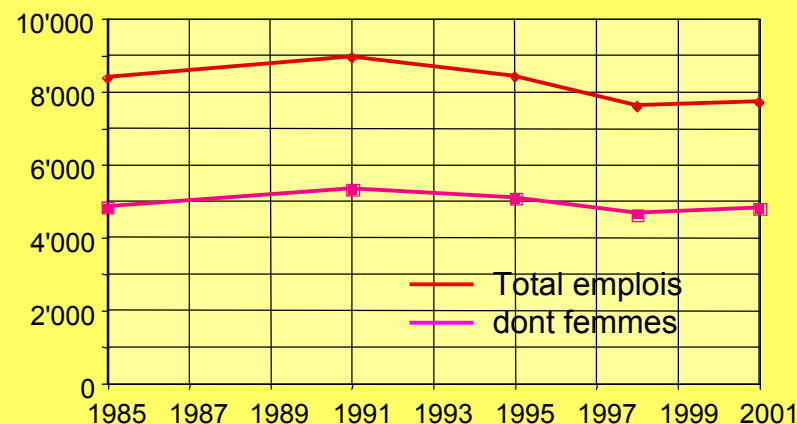
Données de base :

- Office fédéral des statistiques : Recensement des entreprises RE 1985, 1991, 1995, 1998, 2001. Commerce de détail (branche 52). Données sur les le nombre d'emplois du secteur du commerce de détail par commune.

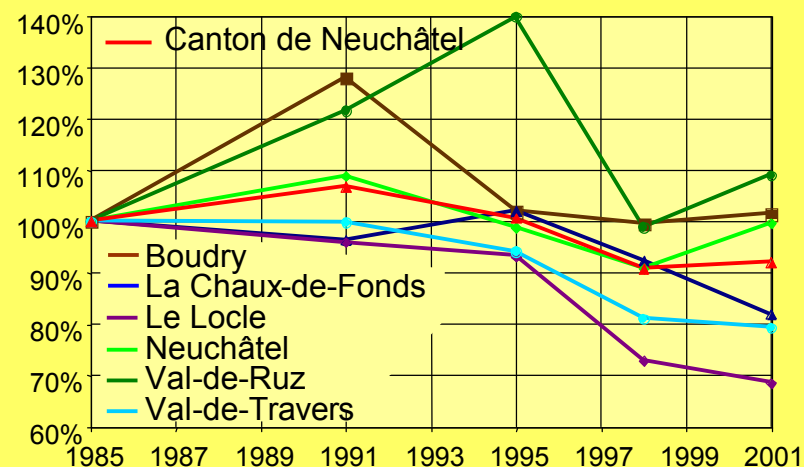
Diagnostic :

- L'évolution du nombre d'emplois suit, mais dans une moindre mesure, l'évolution du nombre d'établissements. Le nombre d'emplois total s'est réduit de 8% en 16 années. La réduction du nombre d'emplois semble toutefois s'être stabilisé entre 1998 et 2001 (D2.1).
- La part des emplois du secteur du commerce de détail s'est réduit de 20.4% à 15.3% des emplois du secteur tertiaire.
- La part d'emplois occupée par les femmes est très importante et en croissance, 58% en 1985 et 62% en 2001 (D2.1).
- L'évolution par district montre les mêmes tendances que l'évolution du nombre d'établissements, avec toutefois des baisses légèrement moins importantes, le nombre d'emplois par établissement ayant tendance à augmenter dans tous les districts (D2.2).
- Le nombre de communes sans établissement de commerce de détail (ni d'emplois) est passé de 6 en 1985 à 10 en 2001 sur un total de 62 communes. Potentiellement, 10 autres communes sont menacés d'une disparition complète de tout commerce.

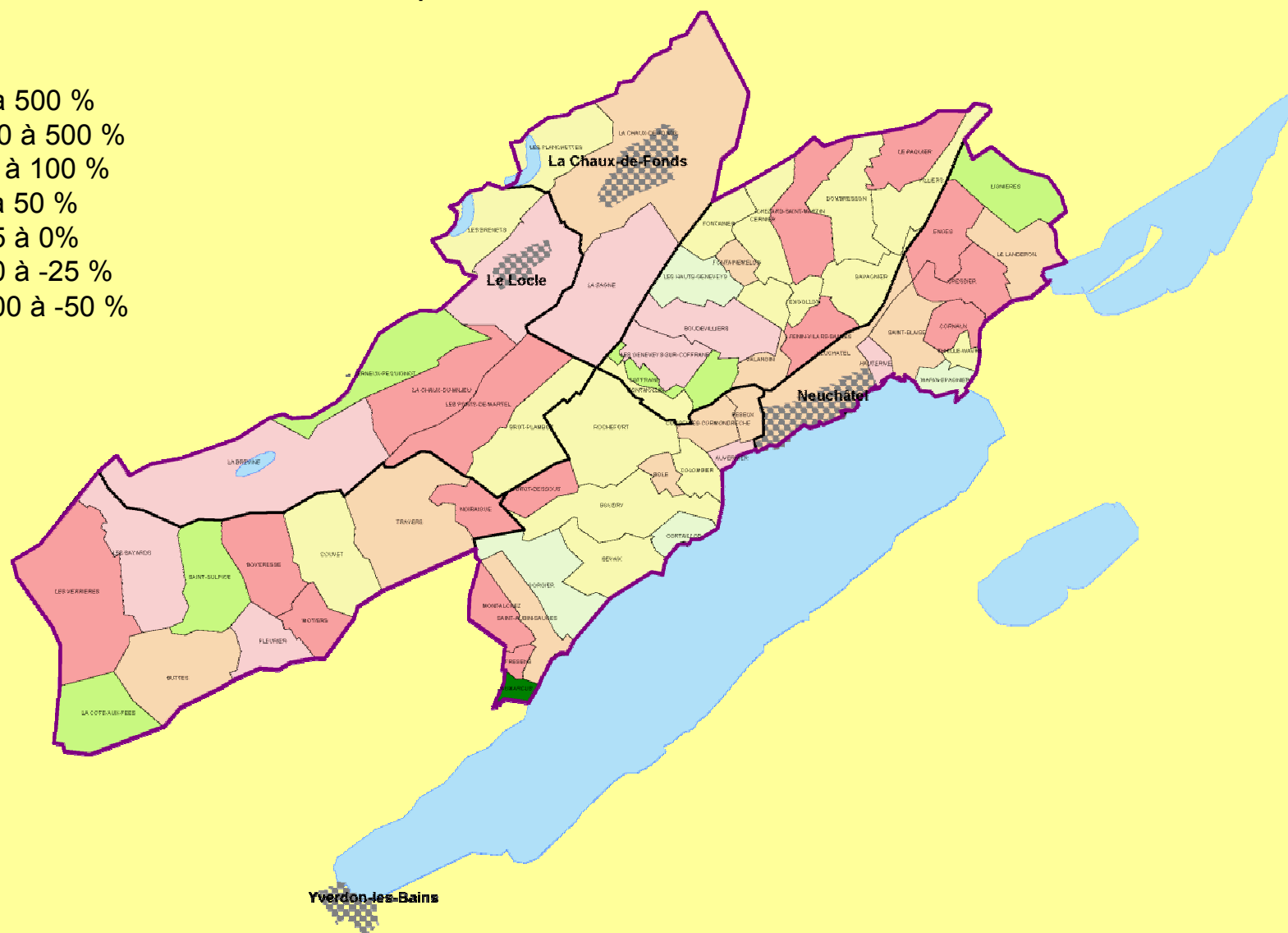
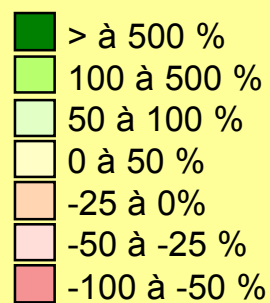
D2.1 Evolution du nombre d'emplois dans le canton



D2.2 Evolution relative du nombre d'emplois du commerce de détail par district



D4. Evolution des emplois du commerce de détail entre 1985 et 2001



E. Analyse de la situation des centres commerciaux

E1. Part des centres commerciaux et évolution entre 1995 et 2003

Analyse :

L'évolution de la situation entre 1995 et 2003 a été évaluée au moyen d'une enquête auprès des hyper- et supermarchés.

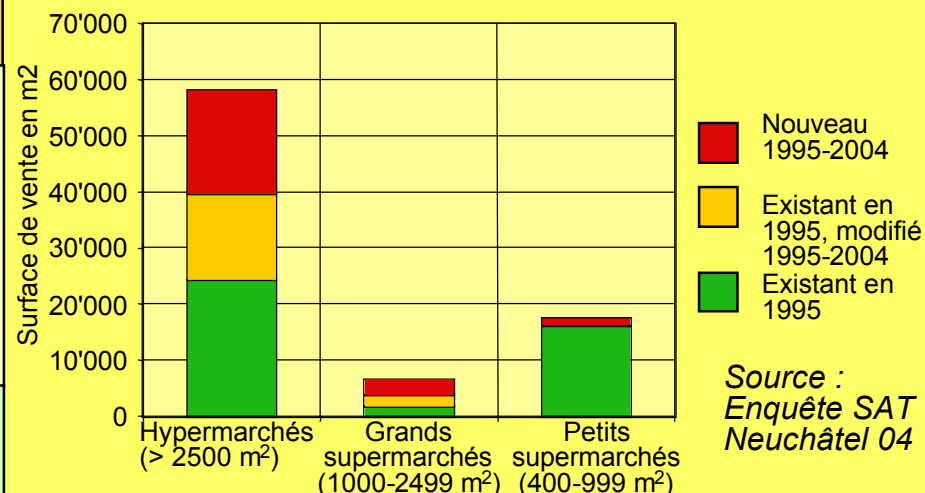
Données de base :

- Office fédéral des statistiques : Recensement fédéral des entreprises RFE 1995. Commerce de détail (branche 52). Données sur les surfaces totales de vente et les surfaces alimentaires par commune.
- Enquête effectuée par le SAT-NE auprès des hyper- et supermarchés du canton et données sur les mises à l'enquête des projets de centres commerciaux.
- Les données sur les hypermarchés et les grands supermarchés sont exhaustives, quelques données sur les petits supermarchés manquent et ont été extrapolées.

Diagnostic :

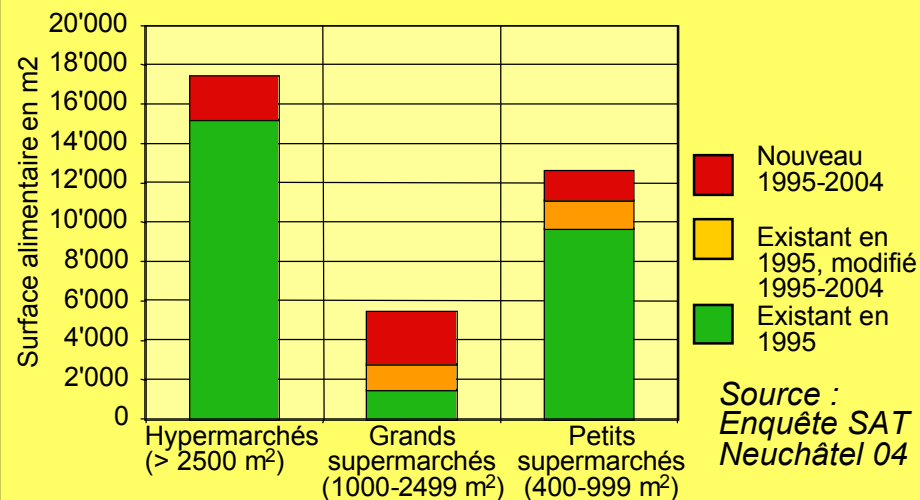
- Les super- et hypermarchés représentent 15% de la surface de vente totale du canton et 60% de la surface alimentaire totale.
- En 1995, la part des hypermarchés dans le canton de Neuchâtel était déjà la plus importante de Suisse (2.6 fois plus importante que la moyenne suisse).
- Les hypermarchés représentaient en 1995 32% de la part totale des surfaces alimentaires, alors que la moyenne suisse se situe à 12%.
- L'enquête du SAT-NE a montré que ces tendances se sont encore accentuées. Ce sont les hypermarchés qui ont augmenté le plus fortement, soit par des extensions d'hypermarchés existantes (+63% d'accroissement de la surface totale de vente), soit par la construction de nouveaux hypermarchés (+76% par rapport à la situation de 1995). La surface totale des hypermarchés s'est donc accrue en 8 années de 140%. Cet accroissement ne s'est pas fait dans le secteur alimentaire, déjà très bien fourni (+15% seulement), mais surtout dans le non-alimentaire.
- Comparativement, les grands et petits supermarchés n'ont que peu augmenté de surface et très peu de nouveaux projets ont été réalisés. Toutefois, l'accroissement de la part de l'alimentaire dans ces surfaces est très nette.
- La carte E2 présente la localisation des centres commerciaux (état 2003) et leur surface de vente totale.

E1.1 Evolution 1995-2003 des surfaces de vente totale



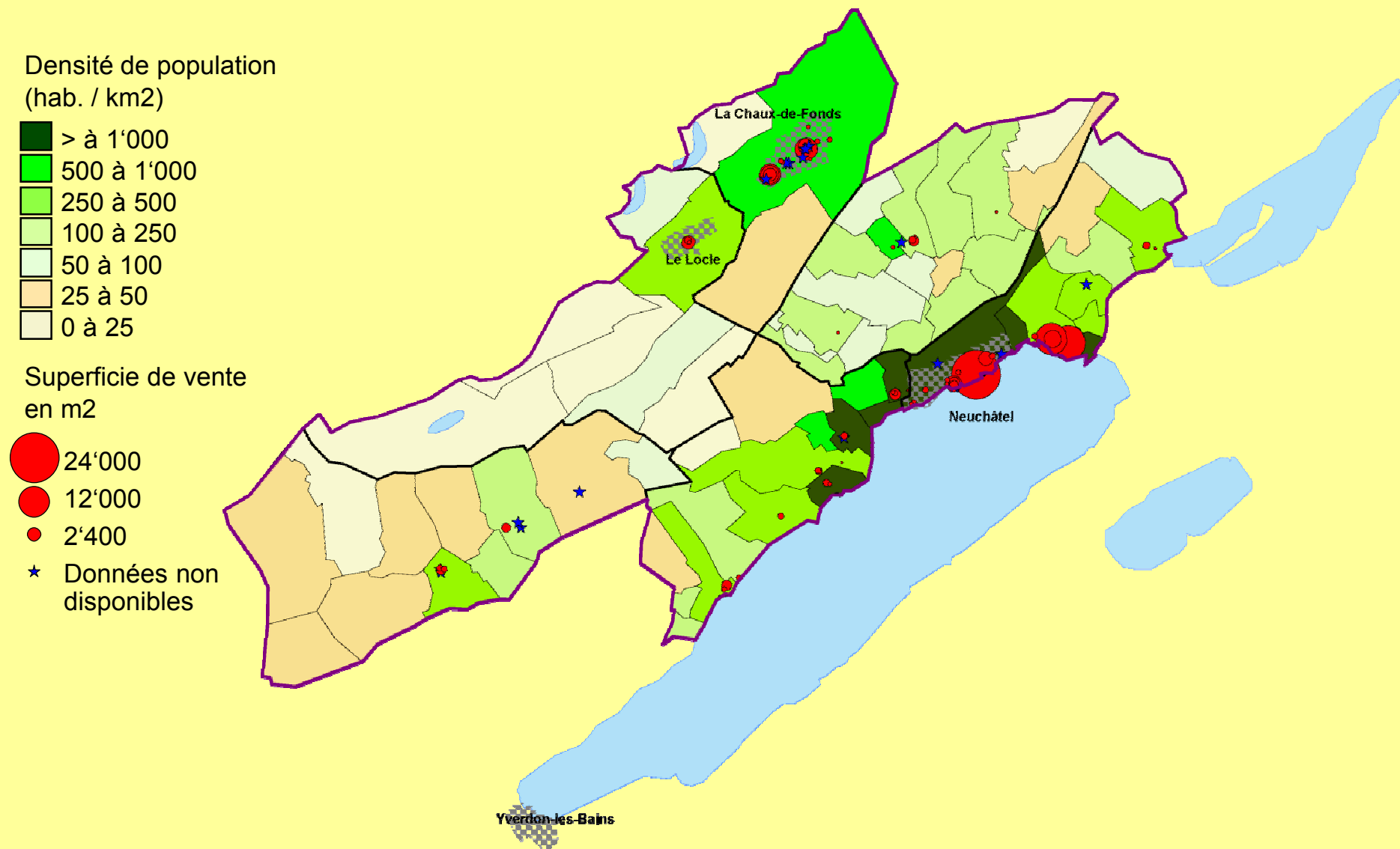
Source :
Enquête SAT
Neuchâtel 04

E1.2 Evolution 1995-2003 des surfaces alimentaires



Source :
Enquête SAT
Neuchâtel 04

E2. Situation et superficies de vente des centres commerciaux en m2



F. Conclusions

<p>Quelques faits et chiffres sur l'état de la situation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En 1995, le canton de Neuchâtel occupait le 6^{ème} rang des cantons suisses pour son taux d'approvisionnement total (surface de vente totale) et le 11^{ème} rang pour son taux d'approvisionnement alimentaire (comparable à la moyenne suisse) et le 17^{ème} rang pour son taux d'approvisionnement des commerces spécialisés dans l'alimentaire (boulangeries, laiteries, boucheries, etc.). • Neuchâtel connaît la concentration la plus forte en hyper- et supermarchés de Suisse, soit 60%, de la surface de vente, alors que la moyenne suisse est de 42%. • La stratégie des hypermarchés dans le canton de Neuchâtel se concentre plus fortement sur l'alimentaire que la moyenne suisse. Elles concurrencent ainsi directement les petits et grands commerces, ainsi que les petits supermarchés, qui ont une part d'alimentaire moins grande que la moyenne suisse. • Entre 1995 et 2004, les surfaces de vente des hypermarchés ont augmenté très fortement, soit par des extensions d'hypermarchés existantes (+63% d'accroissement de la surface totale de vente), soit par la construction de nouveaux hypermarchés (+76% par rapport à la situation de 1995), soit un accroissement total en 8 années de 140%. Cet accroissement s'est fait principalement dans le non-alimentaire. • Régionalement, les deux districts de Boudry et du Locle ont un degré d'approvisionnement total de moitié inférieure à la moyenne cantonale. Le taux d'approvisionnement alimentaire est inférieure à la moyenne cantonale pour le district de Boudry et nettement inférieure pour le district du Val-de-Ruz. • La ville de Neuchâtel a un degré d'approvisionnement alimentaire nettement inférieure à la moyenne cantonale et même inférieure au degré d'approvisionnement du district le plus mal classé (Val-de-Ruz). Le taux d'approvisionnement du district de Neuchâtel est plus élevé que celui de la ville, montrant la migration des grandes surfaces hors de la ville. • Près de 20% de la population a un degré d'approvisionnement alimentaire insuffisant. Il leur faut donc aller en-dehors de la commune pour s'approvisionner. 15 communes, soit 2.4% de la population, n'ont plus de magasin alimentaire du tout.
<p>Conclusions</p>	<p>Le canton de Neuchâtel constitue une exception dans la situation du commerce de détail en Suisse par un taux d'approvisionnement global excellent, une concentration exceptionnelle d'hypermarchés le long du littoral et autour de la deuxième ville La Chaux-de-Fonds et une régression forte du commerce de détail spécialisé dans l'alimentaire. De plus, certaines communes périphériques sont très mal, voire pas du tout desservies en commerces de base. Cette situation entraîne des impacts territoriaux importants, notamment par un trafic automobile important vers les hyper- et grands supermarchés, très concentrés sur le territoire.</p>
<p>Pertinence des données</p>	<p>Les données de l'état en 1995, très complètes, commencent à être trop anciennes. On le voit notamment dans l'évolution extrêmement rapide des super- et hypermarchés, qui ont fait l'objet d'une enquête complémentaire par le SAT-NE en 2004. L'évolution pourra être chiffrée plus en détail lorsque les résultats du recensement fédéral des entreprises en 2005 seront disponibles. Cette analyse pourra alors être réactualisée.</p>